Recherches amérindiennes au Québec



RÉPONSE DES AUTEURS

Sylvie Savoie and Jean Tanguay

Volume 33, Number 3, 2003

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1082432ar DOI: https://doi.org/10.7202/1082432ar

See table of contents

Publisher(s)

Recherches amérindiennes au Québec

ISSN

0318-4137 (print) 1923-5151 (digital)

Explore this journal

Cite this document

Savoie, S. & Tanguay, J. (2003). RÉPONSE DES AUTEURS. Recherches amérindiennes au Québec, 33(3), 108–109. https://doi.org/10.7202/1082432ar

Tous droits réservés © Recherches amérindiennes au Québec, 2003

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Grande Paix de 1701? Voilà autant de questions laissées en suspens dans un texte qui annonce plus; autant de vides qui dérangent le lecteur averti et qui réduisent l'analyse historique à un simple étalement de faits entremêlés de citations plus ou moins pertinentes à la compréhension du phénomène historique porté à son attention.

Première réserve qui m'apparaît digne de mention, la carte du Domaine du Roi, page 37, qui aurait gagné à être plus simple, et qui comporte des erreurs structurelles criantes. De fait, où est la Côte-Sud dans les délimitations du Domaine du Roi (?), une partie pourtant intégrante de la Traite de Tadoussac avant 1685. Le tracé du Domaine du Roi, classé « 1653 à 1733 » dans la carte de Parent qui sert de support aux auteurs, est totalement erroné et ne correspond, dans la stricte réalité et dans les faits vérifiables, qu'à la période 1685-1733. Et encore aurait-il fallu évoquer la réalité dérangeante des seigneuries qui, soit dit en passant, n'étaient pas sans importance dans le double contexte de l'occupation du territoire et de la traite des fourrures dans la vallée du Saint-Laurent, de Ville-Marie à Mingan.

Deuxième réserve notable, page 36, les auteurs écrivent :

La présence d'individus de diverses nations [à Chicoutimi, en 1678], tels les Abénaquis et les Etchemins, s'explique en grande partie par une forte dépopulation survenue dans cette région à la suite des épidémies et des guerres iroquoises. Cette baisse démographique favorise l'immigration de ces groupes au Saguenay—Lac-Saint-Jean et leur intégration.

J'aurais personnellement lieu d'être rassuré par une telle affirmation, puisque c'est là l'hypothèse que j'ai développée et soutenue avec force démonstrations en 1995, dans *Le Dernier des Montagnais*. Mais il n'empêche qu'il aurait été doublement pertinent de juger des fondements historiques, empiriques et documentaires qui ont permis aux auteurs d'en arriver à un tel constat?!

Troisième réserve, toujours à la page 36, à la suite de l'extrait précédent, les auteurs écrivent encore : « Nous croyons que les activités de chasse s'y faisaient également en commun. » (c'est moi qui souligne) Voilà un acte de foi digne de la dédicace du bréviaire d'un bon curé de campagne, le genre d'abandon de l'esprit qui nous écarte de l'histoire et

de ses méthodes pour nous rapprocher du préjugé.

Quatrième et dernière réserve, concluons sur cette combien belle expression – « abnakis montagnisez » – jetée comme une fleur d'automne dans le pli hivernal de cette fameuse 36e page, et dans la 7^e note de la 42^e page – « Abnaquinois algonquinizé » - judicieusement ravie aux éphémérides oubliées du Journal des Jésuites, édition 1973, page 160. Une expression à la fois troublante et touchante, qui ouvre alors sur des sentiers mal explorés et qui témoigne de la sagacité des auteurs qu'il faut féliciter pour cette belle trouvaille; une expression lourde de questionnement qui aurait mérité cependant bien meilleur traitement, n'eut-il été que pour fuir la facilité du textuel; une expression dont la portée, du reste, est loin d'être aussi limpide et concluante qu'ils ne le suggèrent.

Et pour cause:

Dans l'édition Thwaites, vol. 60, page 250, il est donc écrit: « Nous fusmes en ce lieu jusqu'au 7 e. Ianvier de Lannée 1677 continuant tous jours a Instruire ces pauvres sauvages [...] il me falut soulager 3 ou 4 malades et disposer 2 abnakis montagnizez et 3 Etechemins a leur premier communion... » Et dans la version des Relations inédites de la Nouvelle-France (1672-1679), tome 2, pages 150-151, il est plutôt écrit: « Nous demeurâmes en ce lieu jusqu'au 7 janvier 1677, continuant toujours à instruire ces pauvres Sauvages, [...] il me falut assister trois ou quatre malades; instruire et disposer deux Abénaquis, trois Etchemins a leur première communion... » Certes, ce sont là des subtilités qui s'expliquent, sans doute, par le décalage des deux retranscriptions, les compétences de ceux qui s'y sont consacrés, et les supports documentaires différents de l'une et de l'autre. Mais ces subtilités n'en ont pas moins une importance capitale lorsqu'arrive le temps au duo Savoie-Tanguay d'écrire au cœur de leur collectif, que « cette occupation découle probablement d'unions contractées par certains Abénaquis avec des femmes montagnaises, d'où l'expression 'abnakis montagnisez' employée par le père Crespieul pour désigner deux individus qu'il rencontre dans les bois près de Métabetchouan en 1677 ».

Ne serait-ce que pour éprouver cette... probabilité (sic) de métissage², la non-concordance des deux retranscriptions d'une même Relation doit être promptement élucidée pour parfaire les

assises d'une si belle piste de recherches et tenter de dissiper tout préjugé ou croyance au profit d'une évaluation fondée, voire même d'une certitude éternelle s'il s'en trouve une en histoire...

> Russel Bouchard Historien et auteur 15 octobre 2003

Notes

- 1. Raynald Parent, Histoire des Amérindiens du Saint-Maurice jusqu'au Labrador/De la préhistoire à 1760, Université Laval, Québec, 1985.
- 2. Probabilité? Peut-être! Mais n'est-ce pas là couper court à toutes... possibilités? Répétons que l'Histoire celle avec un grand « H » ne devrait jamais relever du champ des croyances et doit éviter au possible celui des probabilités. Sa bataille ne peut se livrer ailleurs que dans le champ des hypothèses et des possibles. Ce qui fait toute la différence entre un propos éditorial, qui se veut habituellement l'éloge d'une pensée rigide, et une conclusion, qui doit avoir pour seul souci celui de s'ouvrir au monde de la connaissance en quête d'une vérité absolue, ce qui, au reste, ne sera jamais autre chose qu'un projet inachevé.

RÉPONSE DES AUTEURS

NOTRE ÉTUDE était d'abord et avant tout motivée par le désir de comprendre les origines de la présence abénaquise sur la rive nord et, d'autre part, de cerner les fondements des prétentions abénaquises sur ce territoire en regard des alliances contractées avec les Algonquins et les Montagnais. Cette présence, constatée à partir de la documentation consultée, varie en nombre et est due à diverses raisons, selon la période étudiée, comme en fait foi la démonstration. D'abord associée aux relations étroites entre néophytes montagnais et abénaquis au XVIIe siècle, la présence abénaquise sur la rive nord aux xviiie et xixe siècles s'explique en grande partie par des difficultés liées à la chasse sur la rive sud. À ce moment, elle suscite des contestations de la part des Montagnais et des Algonquins aux prises eux aussi avec des problèmes de subsistance. Elle n'est pas sans avoir suscité également la réaction des autorités coloniales qui craignaient que la venue d'Abénaquis sur les terres du Domaine entraîne le détournement d'une partie des fourrures au profit de commerçants indépendants.

Quant à la présence d'« abnakis montagnisez » dans la région de Métabetchouan en 1677, qu'elle soit associée au phénomène du métissage ou tout simplement à des individus vivant parmi les Montagnais, elle démontre selon nous l'existence de relations entre ces deux nations et de contacts répétés depuis au moins la décennie 1640. Aussi, lorsqu'il est question de la « présence d'individus de diverses nations » [à Chicoutimi en 1678], dont des Abénaquis, il faut comprendre que ce ne sont pas tous les membres de la nation abénaquise qui déménagent dans cette région pour remplacer les Montagnais qui seraient disparus! L'accueil d'individus en provenance d'autres groupes, la mobilité et les mariages mixtes étaient pratique courante parmi les autochtones dans le cadre des alliances entre nations, cela n'impliquait pas la disparition du groupe hôte. Des Montagnais ont aussi vécu parmi les Abénaquis. Les groupes autochtones, comme d'autres, ne vivaient pas en vase clos (Mailhot 1986).

Il faut admettre qu'il nous aurait fallu mieux appuyer la question de la baisse démographique touchant la population montagnaise au xvII^e siècle. Mais d'aucune facon nous ne faisons de lien entre cette baisse démographique et une quelconque disparition des Montagnais. Ce seul aspect ne devrait-il pas faire l'objet d'une étude critique, nuancée, des données disponibles en tenant compte notamment de la mobilité des groupes comme source d'explication possible des baisses démographiques notées par les chroniqueurs. En outre, notre texte démontre que les Montagnais sont toujours bien présents au Saguenay-Lac-Saint-Jean puisqu'ils se plaignent de la présence abénaquise sur leurs terres. En 1706, Guillaume Chische, Joseph Marachiatik et François 8cachy, « tous trois montagnais de nation » témoignent de la chasse effectuée par des Abénaquis sur les terres du Lac-Saint-Jean (C11A 1706, 25:33v).

Si nous n'avons pas abordé la question de la présence abénaquise sur la rive nord entre 1678 et 1705, c'est que les sources restent muettes pour cette période. Ce silence coïncide avec la migration d'un grand nombre d'Abénaquis qui s'installent à Sillery, puis aux chutes de la Chaudière, enfin, sur les rivières Saint-François et Bécancour. L'absence de données ne signifie pas pour autant que les Abénaquis n'exercent pas d'activités sur les terres de chasse de la rive

nord. En ce qui concerne l'absence des Montagnais à la Grande Paix, elle n'est pas exceptionnelle puisque les Algonquins de Trois-Rivières et les Hurons de Lorette (ces derniers étaient présents lors des préliminaires en 1700) n'apparaissent pas davantage dans les documents concernant cet événement. À elle seule, cette problématique devrait faire l'objet d'une étude. Il est possible que les ententes faites entre ces nations pour le partage des terres de chasse au xviie siècle soit une piste intéressante pour expliquer ce fait. Rappelons que le territoire des Montagnais, qui correspond en grande partie à celui du Domaine du Roi¹, n'est pas inclus dans la mise en commun des terres de chasse en 1701.

Cette première tentative de suivre les Abénaquis sur la rive nord a soulevé de nombreuses interrogations et ouvert plusieurs pistes à explorer, toutefois les questions posées ont bénéficié d'éléments de réponse ou, tout au moins, d'hypothèses. Nous invitons le lecteur à une relecture du texte afin d'y retrouver certains éléments de réponse aux questions qu'il a soulevées dans son commentaire.

Sylvie Savoie et Jean Tanguay

Note

1. En ce qui concerne la carte du Domaine du Roi, nous admettons que nous aurions pu trouver mieux, toutefois, cette carte ne servait qu'à illustrer ce territoire pour le lecteur. La représentation de la Côte-Sud dans les limites du Domaine du Roi était loin d'être essentielle puisque nous nous attardions à la rive nord.

Documents cités

ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC À QUÉBEC, Archives des colonies : MG1, série C11A, Correspondance générale, Canada.

MAILHOT, José, 1986: « Territorial Mobility among the Montagnais-Naskapi of Labrador ». *Anthropologica* 18(1-2): 93-107.

Comptes rendus



La Rébellion indigène du Mexique. Violence, autonomie et humanisme.

Carlos Montemayor. Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy, 2001. 190 pages.

ETTE TRADUCTION ET MISE À JOUR de l'ouvrage publié par Carlos Montemayor en 1996 arrive à point pour les lecteurs francophones intéressés par les mouvements autochtones mexicains. Depuis l'irruption de l'EZLN (Armée zapatiste de libération nationale) sur la place publique en janvier 1994, l'attention portée à ce mouvement par les journalistes et chercheurs écrivant en Français a été considérable. Cet intérêt, doublé d'un approvisionnement régulier de traductions d'ouvrages publiés à l'origine en espagnol ou en anglais sur la crise vécue par cet état, a fait en sorte que le Chiapas, jusqu'alors pratiquement inconnu du public francophone, s'est taillé une place sur le rayonnage de nos librairies et bibliothèques universitaires. Mais si la plupart de ces ouvrages dépeignent, illustrent, analysent et condamnent la marginalité dans laquelle vivent les autochtones du Chiapas, bien peu parviennent à inscrire le mouvement zapatiste dans l'histoire nationale mexicaine de manière aussi claire que ne le fait Montemayor dans son livre.

L'auteur va droit au but : la flambée zapatiste qui s'est répandue au Chiapas n'est pas un événement isolé dans l'histoire récente du Mexique. En fait, selon l'analyse de Montemayor, il existerait une continuité indéniable unissant les divers mouvements guérilleros ayant pris les armes contre le gouvernement mexicain au cours des trente dernières années. Au cours de cette période, soutient l'auteur,